

CONCLUSION : INNOVATION ET GAINS D'EFFICIENCE DANS LE RÉSEAU

Au fur et à mesure que le Ministère ira de l'avant, il faut s'attendre à ce qu'il y ait encore des mouvements importants – des augmentations ou des diminutions de l'empreinte des programmes, et des réattributions de ressources pour répondre à des priorités en évolution ainsi que pour tenir compte des enjeux régionaux et des processus opérationnels. Par conséquent, on accordera une importance de plus en plus grande à la création d'un cadre qui favorise l'innovation et la modernisation des processus opérationnels.

Pour obtenir des gains d'efficacité, le MAECD établit des partenariats avec des pays aux vues similaires comme solution de rechange à l'établissement et à l'exploitation de missions à l'étranger dans des milieux difficiles, ce qui lui permet d'agir rapidement et de procéder à un investissement initial moindre en infrastructures et en soutien opérationnel. Le Ministère continuera également de recourir à des réseaux de professionnels hautement formés dans les missions pour améliorer la manière dont il exerce ses activités, par exemple l'intégration de missions dans des réseaux régionaux.

Le Secteur de la plateforme internationale (SPI) ne cessera de mettre à profit de nouvelles technologies et de nouveaux outils pour créer des processus opérationnels modernes et créatifs. À l'heure actuelle, on procède à la mise en œuvre de

l'automatisation de l'outil d'établissement des coûts des changements de postes, à la mise en œuvre d'un système d'identification électronique pour les inventaires des missions et à l'élargissement du système de demandes de service en ligne des missions. Ces outils permettront d'améliorer l'offre de services du Ministère, sans compter sa capacité d'établissement de rapports et celle à mesurer le rendement.

Le SPI procède également au déploiement du Milieu de travail 2.0 dans les missions à l'étranger, ce qui permet de favoriser une conception axée sur l'innovation, une meilleure utilisation de la lumière naturelle, le recours à un plus grand nombre de salles communes (p. ex. salles de réflexion, salles de réunion, aires de collaboration, cuisines) et une plus grande souplesse pour adapter les locaux à l'évolution des besoins des programmes. Le Milieu de travail 2.0 a été pleinement mis en œuvre à la mission de Hong Kong en juin 2014.

L'édition 2014-2015 du Rapport fournira davantage de détails sur ces améliorations et d'autres encore.

Pour de plus amples renseignements, veuillez écrire à aad@international.gc.ca.